

LE LIEN DE LA PAROISSE

Bulletin du samedi 4 au samedi 11 octobre

HORAIRES DES MESSES

Samedi 4 octobre 18h30 au Plateau d'Assy

Dimanche 5 octobre 10h à Sallanches

Mardi 7 octobre 8h30 à Sallanches

Mercredi 8 octobre 11h à la Résidence Espace et Vie

Jeudi 9 octobre 18h à Sallanches

Samedi 11 octobre 18h30 à Cordon

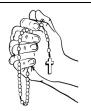
Dimanche 12 octobre PELERINAGE JUBILAIRE A THONON LES BAINS

ADORATION EUCHARISTIQUE

Jeudi 9 octobre après la messe, à Sallanches

CHAPELET

Jeudi 9 octobre à 8h45 à la chapelle de semaine de Sallanches



SACREMENT DE RÉCONCILIATION

Jeudi 9 octobre de 16h30 à 17h45 à l'église de Sallanches

L'indulgence plénière, trésor de l'année jubilaire.

A chaque jubilé est associé un signe particulier de la miséricorde du Seigneur : l'indulgence jubilaire. En nous invitant à célébrer le Jubilé 2025, le Pape François écrivait : « L'indulgence permet de découvrir à quel point la miséricorde de Dieu est illimitée. Ce n'est pas un hasard si, dans l'Antiquité, le terme « miséricorde » était interchangeable avec le terme « indulgence », précisément parce que celui-ci entend exprimer la plénitude du pardon de Dieu, qui ne connaît pas de limites. » (Spes non confundit, § n° 23)

C'est par le Sacrement de Pénitence et Réconciliation que s'exprime de manière ordinaire la plénitude du pardon de Dieu. « Cependant, comme nous le savons par expérience personnelle, le péché "laisse des traces", il entraîne des conséquences : non seulement externes dans la mesure où il s'agit des conséquences du mal commis, mais aussi internes, dans la mesure où « tout péché, même véniel, entraîne un attachement malsain aux créatures, qui a besoin de purification soit ici-bas, soit après la mort dans l'état qu'on appelle purgatoire ». (Catéchisme de l'Eglise Catholique, n. 1472) Il reste donc, dans notre humanité faible et attirée par le mal, des "effets résiduels du péché". Ceux-ci sont éliminés par l'indulgence, toujours par la grâce du Christ. » (Pape François, Spes non confundit, § n° 23)

Nous pouvons demander l'indulgence jubilaire pour nous-même, mais également pour un défunt comme rappelé par le Pape François : « L'Indulgence jubilaire, en vertu de la prière, est destinée de manière spéciale à ceux qui nous ont précédés afin qu'ils obtiennent la pleine miséricorde. »

Grande est la miséricorde du Seigneur pour celles et ceux qui l'implorent. Sachons l'accueillir par tous les signes que l'Eglise nous offre au nom du Christ.

P. Bruno DUPERTHUY

Pour recevoir l'Indulgence plénière du jubilé, il faut : recevoir le Pardon par la Confession sacramentelle, recevoir la Communion eucharistique, prier aux intentions du pape et accomplir le pèlerinage dans l'un des sanctuaires diocésains ou accomplir une œuvre de miséricorde.

CARNET PAROISSIAL

MARIAGES

Samedi 4 octobre au Fayet : Jonathan GRUAZ et Ophélie DA SILVEIRA

OFFRANDES

Dimanche 5 octobre et Samedi 11 octobre : pour les besoins de la paroisse et du diocèse.

FUNÉRAILLES

Nous avons accompagné le départ de Pierre DEVILLAZ le 27 septembre à Passy, Michel BOUCHY le 27 septembre à Sallanches, Danielle PUZZO le 3 octobre à Sallanches, Danielle GAVARD COELLY le 3 octobre à Passy.

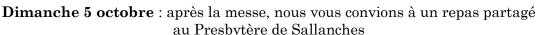
Cette semaine nous prions pour

Samedi 4 octobre au Plateau d'Assy : Odette et Eugène DUBOSSON ; Sarah ROCH ; à la mémoire de Pierre NE-DELEC et de tous les enfants et soignants emportés lors de la catastrophe d'avril 1970 au sanatorium du Roc des Fiz ; Joseph PAGET et toute sa famille.

Dimanche 5 octobre à Sallanches: Défunts des familles PISSARD-MANIGUET et BIBOLLET-RUCHE; Annette DUPERTHUY; Samuel GAY; Monique COLIN; Jean CARPENTIER; Guy PISSARD-MANIGUET; Georges CAMAGNA; Josiane TERCERO; Robert DELACQUIS et famille; Marcelle GUY; Paul BURNIER-FRAMBORET et la famille THABUIS; Alain AFFANI; Frédéric et Eugénie GAIGEARD; Famille LEGALL-PICARD; Jean-Claude GAIGEARD; Famille de Charles VAZET; Henri LE CONTE DES FLORIS et ses fils; Antoine COLLOT et les défunts et vivants de la famille.

AGENDA DE LA PAROISSE

REPAS PARTAGÉ



Merci de contacter Annie (tel : 06 40 35 08 16) ou Denise (tel : 06 65 02 89 77) si vous souhaitez y participer.

JOURNÉE D'AMITIÉ LOURDES SECTEUR VALLEE DE L'ARVE

Dimanche 5 octobre nous accueillons dans notre paroisse les pèlerins, les pèlerins malades, âgés, en situation de handicap venus à Lourdes, les hospitaliers et hospitalières du secteur de la Vallée de l'Arve, qui se retrouvent pour une journée d'amitié. Après la messe à Sallanches, ils se retrouveront pour un moment agréable et convivial à Domancy.

PRIER POUR LA PAIX

Lors de la rentrée du diocèse, le 7 septembre denier, Mgr Yves Le Saux nous a invités à prier inlassablement pour la paix.

Il nous propose de célébrer tous les vendredis la "messe pour la paix et la justice" ou "la messe pour les temps de guerre ou de troubles graves" et pour ceux qui le veulent, jeûner ce jour-là.

PELERINAGE JUBILAIRE

Dimanche 12 octobre : Pèlerinage de la paroisse à la basilique Saint François de Sales à Thonon les bains, de 8h à 18h.

Programme: marche, 10h30 messe, pique-nique, sacrement de réconciliation, adoration eucharistique, découverte de la basilique et de l'église St Hippolyte.

Renseignements et inscriptions au presbytère de Sallanches.

Départ du bus à 8h au Pré de foire (Sallanches)

Pour ceux qui viennent en voiture, rendez-vous à 9h30 à la « grotte de Lourdes », boulevard de la Corniche ou à 10h30 à la Basilique St François.

DANS NOS ÉGLISES

Samedi 4 octobre 20h à Sallanches Chorale Au Fil de l'Arve Concert d'automne.



Samedi 11 octobre 18h à Sallanches Sallanch'chante accompagné de la chorale LONGELO inCanto de Bergame en Italie.

AGENDA DU DIOCESE

JOURNÉE MONDIALE DU MIGRANT ET DU REFUGIE

Dimanche 5 octobre : de 9h à 16h, au Lycée de la Ste famille à La Roche sur Foron.

La pastorale des migrants du diocèse d'Annecy vous invite à une journée diocésaine de partage.

A l'occasion de la journée mondiale du migrant et du refugié 2025, qui coïncide avec le Jubilé du monde missionnaire, l'Église nous donne la possibilité de réfléchir sur le lien entre espérance, migration et mission.

RENCONTRE DES ÉQUIPES FUNÉRAILLES DU DOYENNE DE L'ARVE

Mardi 7 octobre : de 14h à 17h au centre paroissial de Cluses

Mgr Le Saux et Marie-Thérèse Vandame, déléguée pastorale du diocèse et la Pastorale liturgique et Sacramentelle du diocèse vous propose un temps d'échanges et de réflexion commune autour de la lettre pastorale Espérance et fraternité, et autour des joies, questions, difficultés dans l'accompagnement des funérailles.

Accueil de la maison paroissiale

23 place du Commissaire Chesney, Sallanches - 04 50 58 13 17 - st-francois-dassise@diocese-annecy.fr Mardi, Jeudi et Vendredi de 15h à 18h, Samedi de 9h à 12h

